

EXAMEN DU RAPPORT FINANCIER
PRÉSENTÉ PAR MARIE-MADELEINE GLADIEU,
TRÉSORIÈRE DE LA S.H.F.,
POUR L'EXERCICE 2009-2010

Je soussignée, Françoise Moulin Civil, déclare avoir examiné dans le détail les comptes de la S.H.F, relatifs à l'exercice 2009-2010, tels qu'ils m'ont été adressés par Marie-Madeleine Gladieu, trésorière. Je certifie la conformité et la sincérité de ces comptes et des pièces justificatives transmises : la copie des différents registres (rentrée des cotisations, autres recettes, dépenses), celle de toutes les factures et celle des différents relevés bancaires. La consultation de l'ensemble de ces documents témoigne du sérieux avec lequel sont tenus les comptes ainsi que de la transparence de la gestion.

À côté de l'aspect strictement comptable du rapport, je souhaiterais insister sur quelques points :

1. Le nombre de cotisants semble en baisse, en tout cas inférieur à celui de 2008-2009 à la clôture de l'exercice au 2 mai 2010. Il convient moins de s'alarmer que de mettre en place des mesures d'incitation telles que : l'appel à respecter le calendrier, des rappels réguliers et l'activation du réseau des correspondants ;

2. Le déplacement des membres du bureau et du comité reste un chapitre relativement lourd, concurrencé cette année par l'ensemble des activités scientifiques : les bourses versées à des doctorants sélectionnés, le volume d'Actes du Congrès SHF-APFUE, d'autres publications et manifestations, etc. Ce lourd chapitre -qui atteste dans le même temps le dynamisme de la Société- est compensé par la baisse des dépenses informatiques et postales.

3. La trésorerie affiche un très léger excédent. Cela est dû en partie à l'augmentation des cotisations et à la réduction des dépenses et compense la baisse très relative du nombre de cotisants. Il conviendrait néanmoins de garder prudence : la conjoncture n'est pas des plus optimistes.

4. Afin d'éviter des décalages trop importants dans les rentrées de cotisations et dans la prise en compte des frais de nos Congrès ou de nos Journées d'Etudes, il semble raisonnable de viser l'arrêt des comptes au 31 décembre, comme cela se fait d'ailleurs dans nos universités. On aurait ainsi une vision globale et plus exacte d'une année civile entière.

Je ne saurais clore ce rapport sans féliciter et remercier Marie-Madeleine Gladieu pour sa gestion et son grand dévouement envers notre Société.

Fait à Paris, le 15 mai 2010

Françoise Moulin Civil
Commissaire aux comptes
Université de Cergy-Pontoise